

POUR UN CENTRE GAI ET LESBIEN dossier de présentation (5-12-95)

Le centre Gai et Lesbien sera un lieu d'accueil des homosexuels et des lesbiennes marseillais, un lieu de médiation, d'échange et d'expression.

Ce centre gai et lesbien inscrira son action dans le cadre de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la femme et de l'enfant et de la lutte contre les discriminations de toutes natures.

Il sera à la disposition des associations, mais il ne sera pas la propriété des associations. Il sera un pôle fédérateur.

Il mettra en place un partenariat avec les associations, les commerces, les médias et les institutions.

POURQUOI UN CENTRE GAI ET LESBIEN ?

Pour répondre à une forte demande d'un lieu ouvert et convivial apparue, en particulier, au cours de la Lesbian & Gay Pride 95.

- 1- Répondre au besoin d'un lieu de rencontre et de services, d'un réseau pour les gais et les lesbiennes ;
- 2- Vivre la solidarité, solidarité entre homosexuels, entre homosexuels et lesbiennes, solidarité avec les malades, en particulier du SIDA, les personnes concernées et leurs proches;
- 3- Contribuer à la prise en main collective par les homosexuels de ce qui les concerne;
- 4- Créer un lieu de visibilité et d'échange avec les hétérosexuel.
- 5- Offrir un lieu de réflexion et de revendication pour défendre les homosexuel(le)s et faire avancer leurs droits.

COMMENT Y REpondra-t-il?

Ce Centre se déclinera autour de 7 axes forts:

- 1- Une organisation au service des gais et des lesbiennes:
 - des informations et des orientations sur les lieux homosexuels, sur la communauté homosexuelle aujourd'hui à Marseille et dans la région, sur les services susceptibles d'intéresser les gais et les lesbiennes (hébergement, culturels...),
 - sur les médias gais et lesbiens,
 - sur les associations gaies et lesbiennes,

sur les droits: permanences juridiques, cellule de défense et d'intervention

- des services rendus aux associations adhérentes au centre (mise à disposition de salles, de matériel) ...

- un espace intercommunautaires: permanences associatives, réunions inter associatives
- un espace de paroles

2- Un lieu convivial:

- ce centre dispose d'une cafétéria-salon de thé, (salon, troquet branché, resto branché)
lieu permanent d'accueil et de rencontre

3- Un Centre d'accueil lié au SIDA, en particulier:

- accueil et services pour toute personne dans un but de prévention, mais aussi accueil, service et entraide pour les personnes atteintes;

- permanence information, santé, prévention;
- lieu de travail inter associatif sur le SIDA, ainsi qu'avec les institutions et les lieux commerciaux

4- Un lieu de solidarité:

- lieu de solidarité pour la défense des droits et de lutte contre les exclusions;
- un lieu de solidarité à l'égard des personnes atteintes, avec le Fonds de Solidarité Gai et Lesbien entre autres.

- un lieu d'écoute et de soutien psychologique

5- Un lieu d'initiatives:

- lieu d'initiatives pour des fêtes (mixtes et lesbiennes), ou pour les actions militantes: mobilisation contre le SIDA, débats, démarches auprès des autorités, préparation de la Lesbian and Gay Pride, lutte pour les droits (droit au couple, vie civile...), réalisation d'un bulletin d'information...

- lieu de contact permanent avec les groupes français et étrangers.
- lieu de réflexion et d'élaboration

6- Un lieu culturel:

- lieu public d'exposition de peinture, de photo, de mémoire sur le mouvement gai et lesbien

- lieu d'information et d'accès facilité à la vie culturelle marseillaise susceptible d'intéresser les gais et les lesbiennes (création d'une carte privilège)

7- un lieu de documentation:

- espace de documentation, archives, bibliothèque, librairie, médiathèque

Ce lieu doit être une réponse marseillaise, à la hauteur du besoin des homosexuels et des lesbiennes aujourd'hui en France.

GERE PAR LE COLLECTIF GAI ET LESBIEN MARSEILLE PROVENCE

1- Rappel des principes de base du Collectif:

Le Collectif Gai et Lesbien Marseille Provence crée en janvier 1993 a souhaité représenter les homosexuels et les lesbiennes marseillais en s'efforçant d'être à la hauteur de leurs aspirations. Il a affiché un slogan "Nous ne devons et nous ne devons nos libertés qu'à nous-mêmes".

Par la Plateforme qu'il a alors établi, il se donnait des objectifs d'affirmation sociale et de lutte contre le SIDA, et décidait de se doter pour cela des moyens nécessaires.

Il s'inscrit naturellement dans l'histoire du mouvement homosexuel et lesbien des années 80 à Marseille: Groupe de Libération Homosexuel devenu Groupe des lesbiennes et Homosexuels (1978-1987), Universités d'Eté Homosexuelles (de 1979, 1981, 1983, 1985 et 1987).

2- Ses références, 3 années d'activité intense:

- des débats publics: sur le Contrat d'Union Civile, sur la déportation des homosexuels (à la FNAC), sur homosexualité et SIDA;
- l'interpellations des candidats et des responsables syndicaux et politiques: en oct.92 des candidats aux prud'homales, en mars 93 des candidats aux législatives, en déc.93 et mars 94 du Maire de Marseille, du Président du Conseil Général et du Président du Conseil Régional.
- participation à la journée de la déportation, avril 95
- des bals mixtes trimestriels,
- pour les 1er décembre, mise en place de chevalets évoquant les noms des homosexuels décédés du SIDA et participation à la cérémonie commémorative organisée par AIDES et le Patchwork des Noms,
- mise en place du Fonds de Solidarité Gai et Lesbien qui a déjà permis d'aider une vingtaine de personnes,
- réalisation d'un bulletin d'information "Marseille Gai",
- organisation des Lesbian and Gay Pride 1993, 1994 et 1995 avec débats, festival de cinéma, défilé sur la Canebière (400 personnes en 1994 et 2 200 en 1995) et grand bal (700 personnes en 1994, 1 200 en 1995).

3- Son souhait:

Le Centre était depuis longtemps un espoir, il est le prolongement naturel de l'action du Collectif.

LE CENTRE GAI ET LESBIEN

1- les locaux: surface de 250 à 300 m2

2- les espaces: bureau de travail, salle de réunion, salle d'expo, salle de restaurant-snack

3- des bénévoles et des permanents qui gèrent le lieu

BUDGET D'INVESTISSEMENT

1 Dépenses:

Acquisition de matériels	100 000 F
Travaux	100 000 F
Equipements (ordinateur, fax, téléphone).....	50 000 F

2- Recettes:

Subventions (Ville, Etat, Département).....	100 000 F
Autofinancement	50 000 F
Souscription	100 000 F

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

1 Dépenses:

loyer	72 000 F
EDF, GDF.....	6 000 F
gestion: téléphone	6 000 F
eau.....	2 400 F
documentation, abonnement	5 000 F
assurances	2 000 F
secrétariat (salaire et charges).....	60 000 F
directeur (salaire et charges).....	120 000 F
total	278 400 F

2- Recettes:

bals	60 000 F
adhésion, abonnements	1 000 F
subventions DASS, DDTE	100 000 F
souscription	100 000 F
total	261 000 F

hors budget :

Lesbian and Gay Pride,

lutte pour les droits (droit au couple)

débats publics : sur le Contrat d'Union Civile, sur la déportation des homosexuels